

APPEL À CANDIDATURE

BOURSE DE DOCTORAT DE LA CHAIRE DE "FONDATION DIANE" *Éducation à l'Éco-Citoyenneté au Développement Durable (CEEDD)* *à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*

La **Chaire de "Fondation Diane"** pour l'Éducation à l'éco-citoyenneté et au Développement Durable lance son appel d'offre pour une bourse de doctorat 2021, pour une recherche en lien avec les thématiques de Développement Durable. La bourse couvre les frais d'inscription pour trois années d'inscription. À la suite d'une première sélection, la Chaire retiendra trois candidatures. Les participants sélectionnés seront invités à présenter leur projet de thèse devant un jury qui retiendra une seule candidature.

THÉMATIQUES ÉLIGIBLES

Pour cette année, les **problématiques éligibles** sont les suivantes :

- Agriculture durable – Agroécologie
- Écotourisme et valorisation du patrimoine
- Éducation et sensibilisation au Développement Durable

DOCUMENT DU PROJET DE THÈSE

Le projet de thèse de **5 pages** au maximum devra contenir les points suivants :

- Contexte
- État des lieux
- Problématisation
- Axes du cadre théorique
- Méthodologie de travail
- Des références de base

CONDITIONS D'APPLICATION

1. Être détenteur d'un master en sciences, en géographie, en agronomie, en sciences de l'éducation ou en économie
2. L'inscription se fait à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ)
3. 8h de disponibilité par semaine doivent être assurées au sein de la Chaire pour travailler sur des projets en lien avec la thèse
4. Durée de la thèse de doctorat : 3 ans
5. Langues : français ou anglais

DOSSIER DE CANDIDATURE

Un dossier de candidature complet contient les documents suivants :

- Un curriculum vitae
- Une photo
- Un Projet de thèse (*voir partie « Document du projet de thèse »*)
- Une lettre de motivation

Date limite de dépôt de candidature : 30 Avril 2021

Dossier de candidature à envoyer par mail à : ceedd-fondation-diane@usj.edu.lb

ANNEXE

1. Agriculture durable – Agroécologie

Environ 70% de la population mondiale dépend directement de l'agriculture comme moyen de subsistance. Un secteur agricole stable assure une nation de sécurité alimentaire. L'agriculture est, à l'échelle mondiale, la première source d'érosion de la biodiversité. Cela est dû à la transformation des systèmes, à travers la simplification des assolements et la conversion des systèmes herbagers (prairies, pelouses) vers des labours, mais c'est aussi dû à la transformation des paysages, à travers l'irrigation et le drainage des zones humides, l'abandon des terres (homogénéisation) et la progression de la forêt et de l'urbain. Alors que de nombreuses espèces et écosystèmes sont tributaires des activités agricoles (46% des écosystèmes méditerranéens) et que la biodiversité peut apporter une plus-value à l'agriculture (image, production, services agronomiques : auxiliaires, brise-vent, enherbement...), la conservation de la biodiversité a longtemps été dissociée de l'agriculture. En effet, « Il est possible d'augmenter les productions agricoles en quantité et en qualité, d'assurer une meilleure maîtrise des populations de ravageurs et de diminuer la dépendance vis-à-vis des intrants, en accroissant la diversité biologique dans les agroécosystèmes et en optimisant les interactions biologiques au sein de ces derniers » (Malézieux et al. 2009). La biodiversité des paysages agricoles fournit et maintient les services écosystémiques essentiels à l'agriculture. L'agriculture durable utilise efficacement l'eau, la terre et les nutriments, tout en produisant des avantages économiques et sociaux durables. L'agriculture peut être créatrice d'habitats naturels riches et l'hétérogénéité ainsi que la complexité du paysage est favorable à la biodiversité. Cette dernière est surtout présente dans les milieux semi-naturels : plus la quantité et le type de ces milieux est important, plus la biodiversité peut augmenter. « L'agroécologie est la science de la gestion des ressources naturelles au bénéfice des plus démunis confrontés à un environnement défavorable. Cette science, de nature biophysique au sens large, porte ainsi sur l'accumulation de connaissances sur les fonctionnements des écosystèmes (cultivés). Elle conduit à la conception, à la création et à l'adaptation sous la forme participative de systèmes de culture complexes productifs et par suite attractifs malgré un milieu défavorable et malgré un recours très faible aux intrants... » - Miguel Altieri (1995).

2. Écotourisme et valorisation du patrimoine (naturel et culturel)

D'après le Conseil International des Monuments et Site (ICOMOS), la culture et le patrimoine/paysages culturels sont intégralement liés au changement climatique, aux problèmes énergétiques, à l'urbanisation, à la santé et à la réduction de la pauvreté. Les enjeux clés de la conservation du patrimoine sont l'urbanisation, la mondialisation et la perte d'identité locale, le tourisme non durable, les catastrophes naturelles, y compris les catastrophes liées au changement climatique, les relations du patrimoine avec les communautés locales, l'intégration souvent inadéquate des considérations patrimoniales dans la planification urbaine, l'absence des perspectives écologiques dans la planification et les politiques des établissements urbains, et l'importance des approches fondées sur les droits de l'homme pour les processus et les résultats du patrimoine culturel et naturel. En d'autres termes, le succès de la conservation du patrimoine dépend fortement des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Inversement, les ODD peuvent aussi être atteints par le biais du patrimoine culturel. En effet, ce dernier est considéré comme un élément clé de la durabilité urbaine, un moteur de développement économique inclusif, un catalyseur de la cohésion sociale, de l'inclusion et de l'équité, et il permet l'amélioration de l'habitabilité et la durabilité des zones urbaines. Le patrimoine culturel contribue alors fortement à répondre aux Objectifs de Développement Durable.

L'écotourisme représente la forme de tourisme qui vise le développement durable à travers la sauvegarde de l'environnement, la protection du patrimoine culturel et social, ainsi que le développement économique des territoires concernés (Whelan, 1991 ; Ceballos-Lascuráin, 1996 ; Wood, 2002). Un projet est dit écotouristique s'il assure à la fois la préservation continue de l'intégrité des écosystèmes et de la culture des lieux visités, ainsi que la production des avantages économiques soutenus (Gössling 1999).

3. Éducation et sensibilisation au Développement Durable

L'écocitoyenneté est un sujet qui se doit d'être traité dans toutes ses dimensions. Ce domaine de recherche est essentiel pour l'implémentation du développement durable. Il est essentiel d'aborder l'écocitoyenneté sous une vision globale et systémique faisant ainsi apparaître trois niveaux organisationnels : citoyenneté (le système ou encore la société), l'environnement (le milieu), et la relation entre les deux (citoyenneté / environnement). L'éducation à l'écocitoyenneté et au développement durable vise à doter les individus d'une conscience citoyenne environnementale. Elle doit être considérée comme une culture interdisciplinaire à instaurer et doit viser à construire chez les individus des comportements, des compétences et des connaissances qui leur permettront de prendre des décisions et d'agir de manière éco-durable. Pour la construire, l'accessibilité et la vulgarisation des données de base sur l'environnement et la société est essentiel. Les nouvelles technologies ont permis de diffuser le savoir par leur mise en ligne et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ceci a aussi permis de réduire l'inégalité.

La thèse doit alors répondre à une problématique en lien avec les moyens efficaces et efficients permettant d'aboutir à la sensibilisation et à l'éducation des citoyens (accessible à tous) à l'environnement et au développement durable, et assurer l'implémentation des connaissances.